

les Echos de Vémars

Bulletin Municipal d'information - N° 52 - Novembre 2018



Ce mois-ci dans votre journal

Le Mot du Maire P. 3

Infos communales P. 4 à 8

- La vie du RAM
- Centre de loisirs
- Groupe scolaire
- Ouverture service jeunesse 2018-2019
- Info santé
- Rénovation de l'éclairage public
- Taxe d'habitation
- Forum des associations
- La vidéo surveillance à Vémars
- Pique-nique de fin d'année à des écoles

La vie de Vémars de A à Z P. 10 et 11

Vie en société P. 9 et 12

- Le prélèvement à la source
- Vos démarches en ligne
- La poste

Vie associative P. 13 à 19

- La résidence Francois Mauriac
- Un Vémarois à l'honneur
- Football Club Vémars St-Witz
- Hommage à Michel Lemaguer et Nicolas Gambart
- Rappel Listes électorales et Recensement
- La bibliothèque
- Kidijeu
- USCV

État civil P. 20

Les informations communales

Permanence du Maire :

Nous vous rappelons que le Maire,
Frédéric DIDIER, reçoit sur rendez-vous.
Prendre contact auprès du secrétariat du Maire.
Tél. : 01.34.68.16.27

Horaires de la Mairie et de la Poste :

Depuis le 1er septembre 2018 : ouverture du
guichet unique

**Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45
à 12h00 et de 15h00 à 18h00 ;**

Jeudi de 15h00 à 18h00

**Samedi de 09h00 à 12h00 : ouverture les
1er, 3ème et 5ème de chaque mois, soit :**

Le 1er décembre 2018

Le 15 décembre 2018

Le 29 décembre 2018

Tél : 01.34.68.33.40

Horaires de la bibliothèque :

Mercredi 15h00 à 17h45

Samedi de 9h30 à 11h45 : ouverture les 1er,
3ème et 5ème de chaque mois, soit :

Le 17 novembre 2018

Le 1er décembre 2018

Le 15 décembre 2018

Le 29 décembre 2018

Police Intercommunale :

0800.88.81.23 (appel gratuit)

Horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

À vos agendas :

Colis + repas des anciens

Le 08 décembre 2018

Fête de Noël à la salle des fêtes

Le samedi 22 décembre 2018

Titre du journal : Les Echos de Vémars

Périodicité : janvier, juin, novembre

Directeur de la publication : Frédéric DIDIER

Comité de rédaction :

Patricia ANDRIANASOLO, Christine BOUDET,

Antonia CORNET, Marc JOUFFRAULT

Imprimeur : J.B. IMPRESSIONS 03 44 63 46 76



Édito

Chère Vémaroise, Cher Vémarois,

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec 8 classes en élémentaire pour 212 enfants et 5 classes en maternelle pour 132 enfants ; nous avons profité de l'été pour faire de nombreux travaux sur l'école dont vous trouverez le détail dans le journal.

La fête du village installée au complexe pour plus de sécurité a rencontré un vif succès et notre petit train qui faisait le tour de la commune a séduit les petits comme les grands !

Nous renforçons depuis septembre notre politique envers la jeunesse. Je rappelle que nous avons un créneau municipal tous les vendredis de 20h00 à 22h30, et tous les jours pendant les vacances scolaires de 19h00 à 21h00, au complexe sportif pour les jeunes de moins de 25 ans.

Depuis début octobre, nous avons relancé notre service jeunesse le mercredi de 14h00 à 18h00 pour les enfants de CM2 à la 3ème.

En ce qui concerne les travaux, un nouveau rond-point a été réalisé à l'entrée du village en venant de ROISSY ; celui-ci augmente indéniablement la sécurité en sortant de VEMARS. Nous allons toutefois améliorer la signalétique car trop de camions se perdent encore dans nos rues.

Nous avons aussi réalisé près de 500 m de réfection de la rue François MAURIAC en direction de PLAILLY. Il reste encore à faire, mais nous améliorons progressivement cette rue.

En ce qui concerne les réseaux téléphoniques et internet, beaucoup d'administrés sont mécontents. Nous faisons le relais auprès du propriétaire des réseaux téléphoniques Orange pour tenter d'améliorer la situation.

En parallèle, nous avons validé l'implantation d'une nouvelle antenne téléphonique pour augmenter la couverture.

L'été nous a également permis aussi de procéder aux travaux de rénovation de l'éclairage public avenue de la Chambrelanne et allée de la Houidiarde. Cela améliorera grandement la sécurité du secteur tout en réduisant la consommation d'énergie.

Les dossiers de cette fin d'année et début d'année prochaine portent sur la sécurité à VEMARS avec la mise en place de la vidéo surveillance qui devrait débuter en janvier 2019. Il est prévu d'installer à terme près d'une vingtaine de caméras.

En parallèle, je souhaite mettre en place une participation citoyenne, que l'on connaît sous le vocable « voisins vigilants ». L'idée sera de désigner des administrés qui seront référents de quartier : ils adopteront une posture de vigilance, en surveillant les habitations par exemple.

Nous allons dans les tout prochains mois refaire l'enceinte de la mairie car la voirie est réellement détériorée.

Pour conclure, je souhaite mettre à l'honneur les habitants de la rue Louise Michel qui sont venus me voir il y a quelques mois avec la volonté d'embellir leur résidence VALESTIS. Je salue leur implication et leur bonne humeur pour faire de leur quartier un endroit où il fait bon vivre. Je regrette toutefois l'absence d'accompagnement de leur bailleur social, comme trop souvent aux abonnés absents !

Je souhaite terminer cet édit en ayant une pensée pour Mme Catherine DAUTREAUX qui nous a quittés bien trop tôt le 2 août dernier.

Souvenons-nous que Mme Catherine DAUTREAUX a enseigné pendant 28 ans en cours préparatoire (CP) à l'école de VEMARS. Beaucoup d'enfants, de papa et de maman se souviennent de cette enseignante douce et patiente. Elle a accompagné 28 classes d'âge de Vémarois dans leur apprentissage de la lecture dès la moitié des années 70 jusqu'au début du 21ème siècle. 28 ans d'enseignement à VEMARS, une implication exceptionnelle que nous devons saluer. Elle mérite toute notre gratitude. Le conseil municipal se joint à moi pour présenter à la famille toutes nos condoléances.

Frédéric DIDIER



La vie du RAM

Malgré les frimas de l'hiver et les pluies printanières, la vie du RAM fut riche et chaleureuse grâce à la présence régulière des assistantes maternelles et des enfants.

Le RAM met à disposition des enfants un espace de jeux dans lequel ils peuvent s'épanouir et expérimenter à leur rythme, selon leur envie et leur besoin du moment, seul ou à plusieurs, mais toujours avec la présence rassurante et bienveillante de leur assistante maternelle.

Des activités créatives comme la fabrication de tableaux aromatiques, des fabrications de lapins en tissu, des peintures épicées, des jeux moteurs au Dojo, des ateliers de transvasement (semoule, eau...). Des temps de comptines et d'histoires, sont également proposés afin que les enfants puissent, s'ils le souhaitent, s'essayer à de nouvelles expériences, accompagnées, s'ils en ressentent et expriment le besoin, par leur assistante maternelle.

Et comme l'enfant est un être d'émotion à l'état pur, il n'est jamais trop tôt pour les initier à toutes celles que peuvent procurer un spectacle. Alors le RAM a proposé aux assistantes maternelles d'accompagner les enfants afin de venir voir un spectacle de qualité et dans une salle adaptés aux tout-petits à l'Espace Germinal de Fosses avec le spectacle VOX.

Pour ceux qui ont pu venir, la magie fut au rendez-vous et petits et grands ont pu partager un moment riche en émotions et repartir des étoiles pleins les yeux.

Les tout-petits ont la curiosité et l'envie insatiable de découvrir ce qui les entoure, de comprendre, de s'y mesurer, et toutes ces expériences les font grandir petit à petit.

Le fait de pouvoir le vivre accompagné par des adultes sécurisants et réconfortants permet aux enfants de dépasser leurs peurs quand elles sont trop grandes, d'être consolés quand les chagrins sont trop gros (ou même juste tout petits), d'apprendre à partager et à vivre ensemble mais aussi de partager leurs moments de bonheur et leur moment de fierté d'avoir réussi, d'avoir grandi.

Et quand arrive le soir et la joie des retrouvailles avec leurs parents, ces moments de vies se racontent, se partagent grâce aux photos souvenirs mais surtout grâce au récit fait par chacun, enfant comme assistante maternelle, chacun à sa façon, afin que l'essentiel soit ressenti et partagé.

Et voilà, à peine le temps de se dire au revoir autour d'un pique-nique ensoleillé et ludique et de profiter de vacances bien méritées pour tous, que la rentrée est à nouveau là et il est l'heure de partir à la rencontre des nouveaux venus pour une nouvelle année riche en événements.

NB : Victime de son succès mais surtout de la motivation sans cesse renouvelée des assistantes maternelles, des groupes ont été organisés afin que chacune puisse venir y participer par roulement chaque semaine.



Centre de loisirs

Un mois de piraterie

Durant le mois de Juillet, l'accueil de loisirs s'est transformé en repère de pirate.

Les enfants ont été accueillis par : Tiffany Dubois, Elisa Carbonneaux, Orianne Corneux, Julien Caillat-Nunez, Johanna Thiesing, Laurine Chastel et Laura Oeuvrard, qui composaient un joyeux équipage !

Une fois embarqué dans notre bateau « le chant des sirènes », nous avons vécu de nombreuses aventures : préparation de notre équipement, rencontre avec les sirènes, combat de pirates et chasse au trésor...



Nous sommes partis à la découverte du « repère des pirates » à Villecresnes, des fonds marins à « l'aquarium Sea life » situé à SERRIS et nous avons fait une escale sur « l'île de Robinson Crusoé » à Montreuil.

Laura
Directrice accueil loisirs juillet



Une nuitée a également été organisée le 31 juillet, les enfants ont pu passer une soirée agréable et conviviale autour d'un repas préparé par les enfants durant la journée et une veillée organisée avant un coucher sous tentes pour les plus grands.

Nous avons clôturé le mois par une fête avec les parents où nous avons proposé quelques jeux et fait un retour photos dans une ambiance agréable et festive.

Pour le mois d'août, deux thèmes ont été proposés aux enfants : « cowboys et indiens » 1ère quinzaine, et « Mer et Océan » 2ème quinzaine.

Elsa, Jordan, Héléna, Aurélie, Aliadine, Clément et moi-même avons été les garants de l'animation en cohésion avec les thèmes. Les enfants ont été occupés par des activités manuelles et sportives avec des jeux d'eau, Olympiade et une veillée Grand Jeu.

Ils ont également participé aux sorties découvertes et de loisirs : Mer de Sable, Aquarium le « Sea Life » au Val d'Europe. La sortie Mer s'est heurtée à une mauvaise météo et s'est transformée en séance cinéma (adaptation : plan B).

L'accueil des familles a sonné la fin des vacances avec des jeux, maquillages, échanges autour d'un buffet salé-sucré.

Madjid.
Directeur accueil de loisirs août

Groupe scolaire

Bonjour à tous,

Après 2 mois de vacances où les enfants ont pu se rendre au centre de loisirs ou les pirates, les poissons et les océans ont pu les divertir, les voilà de retour sur les bancs de l'école.

Dans les établissements scolaires beaucoup de travaux ont été réalisés durant cette période.

École maternelle :

- Installation de plusieurs VMC,
- Remplacement du portail,
- Création de 4 exutoires supplémentaires sur le toit,
- Amélioration de l'éclairage dans les couloirs.

École élémentaire :

- Nettoyage du préau et de la façade,
- Nettoyage des allées du potager,
- Mise en place d'un éclairage extérieur,
- Remise en peinture des tracés de la cour.

Un grand merci à ceux qui ont contribué au mieux vivre de nos enfants dans les bâtiments du groupe scolaire Georges Brassens.



Ouverture SERVICE JEUNESSE 2018-2019

Parents et jeunesse Vémaroise,

Sur l'année 2018 – 2019, le service jeunesse a ouvert ses portes aux jeunes Vémarois et Vémaroises scolarisés du CM2 à la 3ème, depuis le mercredi 03 octobre 2018.

L'accueil se fait au complexe sportif tous les mercredis de 14h00 à 18h00 dans une salle attribuée à la jeunesse, où l'on peut y faire diverses activités créatives, développer des projets à thèmes, se distraire à travers des jeux de société, acquérir des connaissances par l'utilisation des ordinateurs.

En parallèle, des sorties ludiques et culturelles seront programmées et mise en place sur certains samedis de l'année 2018 – 2019 avec une participation financière.

L'inscription au service jeunesse est gratuite, toutefois il est nécessaire de renseigner une fiche d'inscription et de fournir une attestation d'assurance et une photo.

En cas de non production des documents l'accès à la salle sera refusé.

Pour plus de renseignements contacter :

Responsable jeunesse Madjid BOUNGAB

Tel : 06.27.26 - Mail : mboungab@roissy-online.com



Mme TONNELIER Céline Infirmière Libérale au sein de la commune depuis 2013, se tient à votre disposition pour vos soins à domicile 7 jours sur 7, ainsi qu'au cabinet sur rendez-vous.

A compter du 1er Septembre 2018, une nouvelle collaboratrice **Mme PINTO Justine** est arrivée à ses côtés, afin de pourvoir pleinement aux besoins de plus en plus conséquents de la commune.

N'hésitez donc pas à faire appel à leurs services !

Rappel : Le cabinet organise des permanences 2 jours par semaine jusqu'au 31 Janvier 2019, les mercredis et vendredis de 18h30 à 19h30, pour la campagne de vaccination antigrippale, ainsi que sur rendez-vous à domicile (déplacement non remboursé).

CABINET IDEL 9 rue Charles de Gaulle 95470 VEMARS
06.10.77.47.16

Rénovation de l'éclairage public

Avenue de la Chambrelane et Allée de la Houdiarde

Les travaux de rénovation de l'éclairage public Avenue de la Chambrelane et Allée de la Houdiarde sont achevés.

Les six anciens candélabres de type « boule » équipés de lampes à vapeurs de mercure ont été remplacés par 20 luminaires à LED, consommant moitié moins d'énergie que les précédents.

La lumière de ces nouveaux points lumineux est désormais orientée vers le sol à éclairer et non plus vers le ciel comme cela était le cas avec les boules. La totalité de l'avenue de la Chambrelane ainsi que l'allée de la Houdiarde bénéficient d'un éclairage lorsque la nuit tombe, contrairement à la situation précédente où seules 6 lanternes équipaient cet ancien lotissement.

La commune a profité de ces travaux pour rénover les trottoirs sur toute leur largeur, et non pas simplement au niveau de la tranchée d'éclairage public comme cela aurait pu se faire. Le regroupement de ces travaux a permis de bénéficier de prix plus avantageux tout en limitant les nuisances pour les riverains avec une durée de chantier optimisée.

Le long de l'allée de la Houdiarde un accotement en terre a même été remplacé par un véritable trottoir revêtu d'enrobé circulaire pour les piétons et les poussettes.

Avant

Allée de la Houdiarde



Après



Avenue de la Chambrelane





La vidéo surveillance à Vémars

La commune de Vémars est actuellement en cours de réflexion sur l'implantation d'un système de vidéo protection urbaine sur son territoire. Elle a donc fait appel à un bureau d'études afin de réaliser une étude technique de ce projet.

Nous avons bénéficié de l'accompagnement et de l'expertise de la gendarmerie pour retenir une dizaine de sites.

Le déploiement se fera progressivement. Si elle obtient l'ensemble des autorisations administratives, la mairie devrait engager les premiers travaux début d'année 2019 au plus tard.



Pique-nique de fin d'année des écoles

Comme chaque année depuis deux ans, un pique-nique convivial a été organisé le 22 juin 2018 dans le parc de la Mairie.

Tous les enfants qui déjeunaient à la cantine ce jour-là ont pu en bénéficier. Ils étaient accompagnés solidairement de leurs ATSEM, de leurs animateurs, des agents de restauration et des agents administratifs. Monsieur le Maire et moi-même y avons également participé de bon cœur.

Ce jour-là le soleil était présent et les enfants ont pu se réjouir d'un vrai pique-nique sur l'herbe, de profiter du parc François Mauriac, courir, jouer durant 2 heures.



Patricia ANDRIANASOLO



LE PRÉLEVEMENT À LA SOURCE ÇA CHANGE QUOI POUR MOI ?

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît.

En 2019, je paye l'impôt sur mes revenus de 2019.

**SALARIÉ ? ACTIF ?
RETRAITÉ ?
INDÉPENDANT ?**

JE SUIS CONCERNÉ

L'impôt est directement prélevé sur mes revenus (salaires, retraites, allocations chômage...) par mon employeur, caisse de retraite, Pôle emploi (organismes collecteurs).

Pour les revenus des indépendants, les loyers, les revenus agricoles, etc. l'impôt est prélevé sur mon compte bancaire sous forme d'acomptes.

Tous les ans, je dépose ma déclaration de revenus. Elle permet de déterminer mon taux de prélèvement, de prendre en compte mes réductions et crédits d'impôt et de calculer mon impôt définitif.

ET MON TAUX DE PRÉLEVEMENT ?

En 2018, ma déclaration de revenus sert de base au calcul de mon taux de prélèvement à la source pour 2019.

- > Je déclare mes revenus en ligne : je connais mon taux immédiatement et le montant de mes acomptes éventuels.
- > Je déclare mes revenus sur papier : je connais ces informations à compter du 16 juillet dans mon espace personnel sur impots.gouv.fr ou sur mon avis d'impôt.

ET SI JE SUIS NON IMPOSABLE ?

Le prélèvement à la source ne change rien pour moi : je n'ai aucun prélèvement.

FINANCES PUBLIQUES

GÉRER MON PRÉLEVEMENT À LA SOURCE

L'administration fiscale transmet automatiquement mon taux aux organismes collecteurs (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...). Pour mes revenus sans collecteur (revenus des indépendants, revenus fonciers...), elle prélève chaque mois des acomptes sur mon compte bancaire.

Je peux adapter mon prélèvement à la source après ma déclaration en ligne ou à compter du 16 juillet 2018 si je déclare sur papier :

- > si je suis en couple marié ou pacsé, je peux choisir des taux individualisés au lieu de mon taux « foyer ». Ce choix ne modifie pas le total des prélèvements, il les répartit différemment au sein du couple ;
- > je peux choisir de ne pas transmettre mon taux à mon employeur. Un taux non personnalisé m'est alors appliqué en fonction de mon niveau de rémunération. Dans la plupart des cas, il sera plus élevé et je serai remboursé du trop versé l'année suivante. Dans les autres cas, je devrai verser chaque mois un complément sur impot.gouv.fr ;
- > je peux choisir le paiement de mes acomptes par trimestre pour mes revenus sans organisme collecteur (revenus des indépendants, revenus fonciers...).

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le principe ne change pas. Les réductions et crédits d'impôt acquis une année me sont restitués l'année suivante.



ET MES REVENUS DE 2018 ?

L'impôt sur les revenus non exceptionnels de 2018 sera effacé.

Les revenus exceptionnels et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés.

Retrouvez plus d'informations sur les sites prelevementalsource.gouv.fr et impots.gouv.fr

0 811 368 368 Service 0800 et non payé

© Direction générale des Finances publiques - Mars 2018





Des services en ligne pour réaliser vos démarches à tout moment depuis chez vous !

Le site impots.gouv.fr



Vous pouvez calculer votre impôt



Vous pouvez nous contacter à partir de votre messagerie sécurisée



Vous pouvez payer votre impôt et moduler vos prélèvements



Vous pouvez consulter vos avis d'impôt



Vous pouvez gérer votre prélèvement à la source



Vous pouvez déclarer vos revenus et corriger votre déclaration

impots.gouv.fr
un site de la direction générale des Finances publiques

L'application [Impots.gouv](https://impots.gouv.fr)



Retrouvez tous vos avis d'impôt et bien d'autres services à portée de main !
Application téléchargeable sur smartphone et tablette.



La poste

Passer son code de la route à GONESSE : 500 candidats l'ont fait

Depuis le 18/01/18, la ville de Gonesse accueille un centre d'examen du code de la route sur le site postal au 2 avenue du 21ème siècle 95500 GONESSE / ZAC des Tulipes :

500 candidats y ont déjà passé leur examen.

Ce site est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 16h, et propose plusieurs sessions d'examens collectifs.

Avec La Poste, l'examen est au tarif unique de 30 € TTC. L'épreuve se déroule en sessions individuelles ou collectives. Un empêchement ? Votre inscription est remboursée. Examen raté ? Repassez-le : le tarif est inchangé et les délais pour se réinscrire toujours aussi rapides.

L'inscription se fait sur le site web de La Poste en candidat libre ou via votre auto-école. Vous choisissez le lieu, la date et l'heure parmi les créneaux horaires disponibles. Vous obtenez aussi des informations précises sur les conditions de réalisation de l'examen. Munissez-vous de votre code NEPH(1) et choisissez votre session d'examen. Le paiement s'effectue en ligne et vous pouvez modifier vos dates à tout moment.

(1) Une inscription préalable à l'examen du permis de conduire est nécessaire auprès de votre préfecture ou d'une auto-école. Votre Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé (NEPH) vous sera communiqué par votre préfecture ou par votre auto-école à la suite de votre inscription.

Améliorer le bien-être de nos aînés

Afin de favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes fragiles ou isolées, la Poste propose de nouveaux services, délivrés par le facteur, respectant la relation de confiance avec ses clients, sous forme de portage de médicaments, produits culturels ou de vos courses à domicile ou encore de visites hebdomadaires dans une mission de veille et d'alerte.

La résidence François Mauriac Rue Louise Michel à Vémars.

Le Samedi 12 Mai 2018, a eu lieu le concours des maisons fleuries de la résidence François Mauriac de la rue Louise Michel. Cette belle initiative proposée par Mme Hammar a inspiré l'ensemble des habitants de la résidence François Mauriac à réinventer leurs cadre de vie et apporter un bien être visuel et relationnel entre tout les résidents et mettre en avant le vivre ensemble.

Nous avons collaboré et investi des moyens matériaux et humains pour aboutir à la mise en place des jardins collectifs créés et animés par nous-mêmes, ayant pour but d'embellir notre lieux de vie et développer des liens sociaux et amicaux. C'est une façon concrète et responsable d'améliorer l'image de la résidence et de la commune, ce qui nous a permis d'obtenir un soutien important et non négligeable de Monsieur Le Maire Frédéric Didier et de ses collaborateurs de la commune de Vémars qui ont approuvé et soutenu le projet jusqu'à son terme et nous les remercions.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué et participé à l'élaboration du projet, grands et petits, ainsi que les élus de Vémars.

Les habitants de la résidence François Mauriac.



Un Vémarois à l'honneur

Le 16 juin 2018, Monsieur le Maire a eu l'honneur de remettre à Monsieur Eric Nicolas la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif, qui vient reconnaître et récompenser ses longues années de dévouement et d'implication au service des autres.

Cette cérémonie fut l'occasion de rendre hommage à son investissement, son énergie et son travail acharné pour faire vivre le judo à Vémars.

Monsieur le maire a salué avec chaleur une telle énergie et une telle constance dans cet investissement au service des autres et de l'intérêt général.



«Eric c'est la transmission du savoir, et l'accompagnement au quotidien. Excellent pédagogue, il a su à travers la pratique du judo, inculquer aux jeunes les valeurs essentielles à leur éducation : le sens du vivre ensemble, le respect d'autrui. Ce que nous avons célébré, ce n'est donc pas seulement son investissement au regard des résultats sportifs, mais c'est aussi et surtout sa contribution à l'épanouissement des enfants, des adultes qui ont bénéficié de son enseignement.»

Frédéric DIDIER

Football club Vémars St-Witz

C'est la rentrée footballistique !

Cette rentrée porte surtout la marque du titre de **CHAMPION DU MONDE de l'Equipe de France !!!!**

Bravo les Bleus,

Gageons que cette performance va inciter de plus en plus de vocations chez nos jeunes. Nous serons heureux de les accueillir pour les aider à pratiquer leur sport.

Nous, n'oublions pas d'applaudir **le titre de Champion de nos séniors en catégorie « loisirs » - poule A** – de la Ligue **de Paris Ile-de-France.**

Bienvenue à tous nouveaux joueurs séniors désireux de pratiquer. Nous inscrirons une seconde équipe si cela s'avère nécessaire.

Pour cette rentrée football saison 2018/2019, notre association reste fidèle à ses principes, à savoir, la pratique ludique du football dans le respect :

- des règles du jeu,
- de l'adversaire,
- de l'arbitre,
- des partenaires.

Fidèles à nos engagements, nous inviterons, cette saison encore, nos jeunes adhérents à assister à :

- Un match de l'Equipe de France au Stade de France
- Un match du Paris Saint Germain au Parc des Princes
- Un match du Racing Club de Lens au stade Bollaert

Pour accompagner nos jeunes équipes lors des déplacements dans le Val d'Oise (matches à l'extérieur), filles et garçons : débutants (5 à 8 ans), poussins (9 et 10 ans), benjamins (11 et 12 ans) ainsi que nos ados (13 ans et +), nous vous annonçons **l'arrivée en octobre d'un second « mini bus » 9 places.**

La gestion sérieuse car prudente par les membres du Bureau du Club et l'aide apportée par la Municipalité de Vémars ainsi que nos sponsors :

- Arthur Bras promoteur Immobilier,
- Monsieur Fache architecte,
- Way.com,
- Bahut,
- Mr Kalinski Roissymo,

sans oublier la **Fédération Française de Football et la Commission Sportive du Département du Val d'Oise**, permettent cette nouvelle acquisition.

Le 17 juin dernier, notre fête du Football a rencontré un beau succès avec la participation de nombreux enfants filles et garçons, joueuses, joueurs, accompagnés de leur famille.



Tous ont pu apprécier les différents jeux et animations suivis le soir d'un repas convivial servi par nos bénévoles dans le gymnase de VEMARS.

Merci encore à toutes et tous de votre active participation.

BONNE SAISON A TOUTES ET TOUS.

L'Equipe Dirigeante du FC VEMARS SAINT WITZ



Hommage à Michel Lemaquer et Nicolas Gambart

Le 24 juin 2018, en hommage à nos deux disparus, le FC VEMARS ST WITZ a organisé un grand match de gala en invitant la section professionnelle du RED STAR Football Club.

En cette occasion un « au revoir » émouvant leur a été rendu lors de la minute de silence sifflée par l'arbitre officiel de la rencontre.



Le coup d'envoi a été donné par Frédéric DIDIER, Maire de Vémars qui voulait absolument honorer de sa présence cette journée. Présent à ses côtés, l'entraîneur du RED STAR, Monsieur Sébastien ROBERT ancien joueur professionnel de MONTPELLIER et du RED STAR.

L'ensemble des joueurs et des très nombreux spectateurs (environ 150 personnes) se sont quittés sur un score de parité (3 partout) après remise :

- d'un maillot du RED STAR offert et signé par tous les joueurs à Nathalie GAMBART, maman de Nicolas,
- ainsi qu'une coupe mémorative au capitaine du RED STAR.

Remercions ici tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cet évènement.

Merci Hélène, Nadia, Amel, Baya, Nicolas sans oublier Pascal à la sécurité.

Un grand merci également aux cinq élus de Vémars présents qui se reconnaîtront.



Rappel - Inscription sur les listes électorales :

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour vous inscrire sur les listes électorales en vue des prochaines élections européennes.

Les démarches

Se rendre en mairie avec les pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- CERFA n° 12669*01 à télécharger sur internet ou à renseigner en mairie

Rappel - Recensement militaire :

Se rendre en mairie avec les pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- CERFA n° 10870*05 à télécharger sur internet ou à renseigner en mairie

Une attestation de recensement vous sera remise et devra être conservée. Seules des photocopies doivent être transmises aux différents organismes. Aucun duplicata ne pourra être fourni.

La bibliothèque

Pour la rentrée, voici quelques titres parmi nos nouveautés :



Adultes:

Romans:

- Une fille comme elle, Marc Levy
- La jeune fille et la nuit, Guillaume Musso
- La salle de bal Grand prix des lectrices Elle 2018, Anna Hope
- L'appartement, Danielle STEEL : Les prénoms épiques, Amélie Nothomb
- La servante écarlate, Margaret Atwood
- Perline, Clémence, Lucille et les autres, Jeanne-Marie SAUVAGE-AVIT
- Le suspendu de Conakry, Jean- Christophe RUFFIN
- Un charmant petit village, Jean-Michel Lecocq
- Bitna, sous le ciel de Séoul, J.M.G. LE CLEZIO
- Ce qui reste de nous, Jill Santopolo
- Mme Pylinska et le secret de Chopin, Eric Emmanuel SCHMITT
- Gran Paradiso, F. BOURDIN
- Les rêveurs, I. Carré
- La tête sous l'eau, O. Adam

Policiers:

- Sang Famille, Michel BUSS
- Le manuscrit inachevé, Franck THILLIEZ
- La terre des morts, Jean- Christophe GRANGE
- La fille dans les bois, Patricia MACDONALD
- Sur un mauvais adieu, Michael Connelly
- Soeurs, Bernard Minier
- Sleeping beauties, Stephen King-Owen King
- Sans défense, Harlan Coben
- Lumière noire, Lisa Gardne;

Jeunesse :

Album jeunesse:

- Trotro et Zaza : font une cabane, se lavent les dents...
- Pat' Patrouille : Super pompier, Tous à la piscine, La patrouille de l'air, Le match de football, Panique à la ferme, La chasse au trésor.
- Les émotions de Gaston : Je me sens coupable, Je suis jaloux, Je suis en colère, Je suis timide, Aurélie Chien Chow Chine

Roman cadet dès 6 ans :

- L'île aux dragons, la trilogie, J. Fleury-Eric Sanvoisin
- L'enfant-dragon Tomes 1 à 3, Eric Sanvoisin-Krystal Camprubi

Roman junior dès 9 ans :

- Le drôle, François MAURIAC

Mangas:

- One Piece Collection complète
- My Hero Academia - Tomes 6 à 12, Kohei Horikoshi

B.D.:

- Les blagues de Toto...

Nous vous rappelons que les inscriptions sont gratuites et vous permettent d'emprunter jusqu'à 3 livres pour une durée maximum de 3 semaines.

A bientôt de vous revoir ou vous rencontrer

L'équipe : Agnès GIL, Frédérique GOBARDHAN, Cyrille LABRECHE, Brigitte LOUVET, Michèle VERHULST

Association loi 1901

NOVEMBRE 2018

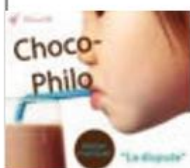
Samedi 24 - Soutien à la parentalité : « CAFE DES PARENTS »

Atelier 2 (Expression) « Choco-philos » *2



DECEMBRE 2018

Dimanche 16 décembre - Recyclage : Broc'aux livres



JANVIER 2019

Samedi 26 - **Atelier 3 (Recyclage)** « Inauguration Boite à Livre »

MARS 2019

Samedi 30 - **Atelier 4 (Recyclage)** « Atelier Livre Secret »

MAI 2019

Dimanche 12 - Recyclage : « Broc'aux livres »

JUIN 2019

Dimanche 10 Juin - **Atelier 5 (Expression)** « Atelier Street -Art*3 »

* ***1** Atelier Gratuit

***2** Accessible aux enfants de 6 à 14 ans
Atelier avec participation

***3**

Renseignement, inscription ou réservation auprès
d'Isabelle :





Bonjour à toutes et à tous,

C'est la rentrée et le moment de choisir votre loisir sportif et culturel. Notre association a un large choix d'activités adaptées aux habitants de VEMARS de 3 à 99 ans.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre dans une ambiance conviviale mais toujours studieuse, les lundis et jeudis soir, pour des activités de remise en forme variées. Le lundi, des cours de cardiostep, bodystep et de step sont proposés avec des niveaux de pratique différents en fonction de l'horaire choisi. Le step est une activité ludique qui se pratique sur de la musique et des chorégraphies plus ou moins simples et/ou dansées. Le jeudi soir, les cours proposés sont plus axés sur du renforcement musculaire sous diverses formes qui vont du cardiopulse au cardiopulse 30' en passant par du tabatah, du LIA, du cardiofit... mêlant renforcement musculaire, travail cardio (en atelier ou de façon individuelle) et souplesse avec ou sans matériel mais toujours en musique.

Vous voulez bouger en dansant, venez à la Zumba. Pour les personnes attirées par les sports très physiques, vous serez comblés par le Body-fit. Nous proposons toujours du Yoga mêlant souplesse, relaxation et exercice de respiration.

Cette année nous proposons une nouvelle activité, le Pilates. Une méthode de gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques. Si vous souhaitez pratiquer un sport collectif convivial qui bouge, nous vous accueillerons avec plaisir au basket loisir.

Fan d'arts martiaux ou tout simplement envie de pratiquer un sport de défense, le judo est fait pour vous. Les cours sont adaptés aux pratiquants de 4 à 60 ans. Le respect, le contrôle de soi et la politesse sont entre autres les valeurs que les judokas partagent.

Pour les plus jeunes, nous avons des cours de gymnastique enfant, du badminton, du twirling bâton, de Zumba Kids, de basket enfant, de Hip-Hop et de Judo.

Pour les tous petits, à partir de 2 ans et demi/3ans, le baby-gym est une bonne initiation au sport. Il se présente sous forme de parcours de motricité qui deviennent au cours de l'année de plus en plus gymniques et tout cela accompagné des parents ou de la famille pour les plus jeunes.

Nous proposons toujours du tennis (loisir et compétition).

Vous voulez entretenir votre forme en douceur, nous vous conseillons la gymnastique douce.

Enfin, la chorale vous permettra de vous initier ou vous perfectionner au chant.

L'ensemble de nos professeurs sont des professionnels aguerris et sont là pour VOUS faire profiter d'un SUPER moment.

Grâce à vous, le forum a été de nouveau un succès et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez ! Il reste des places dans nos différentes activités, n'hésitez pas à nous contacter par mail uscv95@gmail.com ou à vous présenter directement aux cours qui vous intéressent.

L'association USCv vous souhaite à tous une excellente rentrée culturelle et sportive 2018.

www.uscv95.blogspot.com



LUNDI

Gymnastique Enfants (6 à 8 ans)	17h00 à 18h30
Tennis Enfants	17h00 à 18h00
Tennis Adultes (4 cours)	18h00 à 22h30
Chorale Enfants	18h00 à 19h00
Step/Cardio/step/bodystep Adultes	18h40 à 19h50
Chorale Adultes	19h00 à 20h00
Step/Cardio/step/bodystep Adultes	19h50 à 21h00
Badminton Adultes	21h00 à 22h30



MARDI

Gymnastique Douce	09h30 à 10h30
Judo-Ju Jitsu Enfants	18h15 à 19h15
Judo-Ju Jitsu Pré-Ados	19h15 à 20h15
Pilates	18h30 à 19h30
Zumba kids	18h45 à 19h45
Pilates	19h30 à 20h30
Zumba Adultes	19h45 à 20h45
Judo-Ju Jitsu Adultes	20h15 à 21h30
BodyFit	20h00 à 21h00
Pilates	20h30 à 21h30

NEW

NEW

NEW

NEW

MERCREDI

Tennis Enfants (5 cours)	15h00 à 20h00
Gymnastique Enfants (8 ans et +)	16h00 à 17h30
Badminton Enfants	17h30 à 19h00
Twirling Baton	17h30 à 19h00
Judo-Ju Jitsu Tous Petits	18h15 à 19h15
Zumba Adultes	19h30 à 20h30
Tennis Adultes	20h00 à 21h30
Zumba Adultes	20h30 à 21h30
Basket Adultes	20h45 à 22h30

NEW



Salle tous ballons
Terrains de tennis
Eglise

JEUDI

Gymnastique Douce	9h30 à 10h30
Baby Gym (- de 4 ans)	17h00 à 17h30
Gymnastique Enfants (4 à 6 ans)	17h30 à 18h30
CardioFit Adultes	18h40 à 19h50
Yoga	19h00 à 20h30
CardioFit Adultes	19h50 à 21h00
Badminton Adultes	21h00 à 22h30



VENDREDI

Judo-Ju Jitsu Enfants	18h15 à 19h15
Judo-Ju Jitsu Pré-Ados	19h15 à 20h15
Judo-Ju Jitsu Adultes	20h15 à 21h45



SAMEDI

Basket enfants (7 - 8 ans)	10h00 à 10h45
Tennis Enfants (4 cours)	10h00 à 14h00
HIP HOP Groupe 1	10h30 à 11h30
Basket enfants (9 - 10 ans)	10h45 à 11h30
HIP HOP Groupe 2	11h30 à 12h30
Basket enfants (11 - 14 ans)	11h30 à 12h30
HIP HOP Groupe 3	12h30 à 14h30
Basket enfants (15 ans et +)	12h30 à 14h00



DIMANCHE

Basket Adultes	11h00 à 13h00
----------------	---------------

Salle de danse
Dojo
Salle des fêtes

Naissances:

- Chloé EBONDO ISOMY, née le 2 mai 2018 à Gonesse
- Constant COURCOL, né le 29 mai 2018 à Senlis
- Thaïs GARNIER, née le 1er juin 2018 à Argenteuil
- Aya OUABBAS, née le 11 juin 2018 à Clichy
- Asma MAHDHI, née le 13 juin 2018 à Gonesse
- Emilia NIKOLIC, née le 26 juin 2018 à Le Blanc Mesnil
- Elyana SOLBI, née le 24 juin 2018 à Gonesse
- Léandro SALVADOR VITORINO BER-

- NARDINIS, né le 14 juillet 2018 à Gonesse
- Lisa HOLLANDER, née le 21 août 2018 à Rouen
- Aïssa SQUARE née le 6 septembre 2018 Gonesse
- Rayane EL BAROUDI né le 12 septembre 2018 à Gonesse
- Lyna BERRABEH née le 16 septembre 2018 à Gonesse
- Raphaël BISSOL né le 18 septembre 2018 à Gonesse

Mariage:

- Mylène BONDONNAUD et Julien PENNINGCKX, mariés le 23 juin 2018

- Laura GENOT et Saïd EL FIR, mariés le 30 juin 2018
- Sophie LASSEUR et Nicolas MAIREY, mariés le 6 juillet 2018
- Saba SIDDIQUI et Ayubkhan JABBAR, mariés le 7 juillet 2018
- Carole AH-TONG et FRONTZAK Thomas, mariés le 1er septembre 2018
- Françoise SAVARIAU et Gilbert BLANCHET, mariés le 22 septembre 2018

Décès:

- Joseph SADKIEWICZ, 78 ans, décédé le 22 juillet 2018 à Gonesse
- Catherine DAUTREAUX, 71 ans, décédée le 2 août 2018 à Vémars

Infos

- **Pôle Emploi:** Numéro unique: 3949
ou site internet: www.pole-emploi.fr
- **CAF:** Numéro unique: 0810 25 95 10.
- **MDPH** (Maison Départementale Personnes Handicapées)
Tél.: 01 34 25 16 50.
- **Assurance Maladie:** Numéro unique: 3646
ou site internet: www.ameli.fr
- **Assurance Retraite:** Numéro unique: 3960
ou site internet: <http://www.lassuranceretraite.fr>
- **Assistance Juridique**
Numéro vert: 0800 102 802
- **Professionnels au service des seniors**
Site internet: www.pro.lekiosquebleu.fr
- **Secours Populaire Français**, 30 av Henri Barbusse à Fosses. Distribution alimentaire le vendredi de 18h à 19h. Vestiaire le samedi de 10h à 12h. Dépôt vêtements et objets divers le lundi de 14h à 18h. Tél: 01 34 31 80 68.
- **Secours Catholique:** 82 rue de Paris à Louvres. Accueil le jeudi et vendredi de 14h à 16h30. Seuls les vêtements enfant de 0 à 15 ans sont collectés et acceptés au secours catholique.
- **A.D.M.R** (Aide à Domicile en Milieu Rural), 19 rue de la Gare à Survilliers, tél: 01 34 68 29 78.
- **Croix Rouge Française:** 30 av Henri Barbusse à Fosses. Colis alimentaires et vestiaire le jeudi de 13h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30. Tél.: 01 34 68 27 21.
- **EMMAÜS:** 9 Chemin Pavé, 95340 Bernes sur Oise. Tél.: 01 30 28 67 20.
Dépôt: tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30.
Ventes: du mercredi au dimanche de 14h à 18h.
- **Médiation familiale** (divorces, séparations, rupture du lien familial...). Tél.: 01 34 15 17 50.
- **Violences Conjugales Info:** 3919 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.solidaritefemmes.asso.fr
- **Viol Femmes Informations** (toutes violences faites aux femmes)
Tél.: 0 800 05 95 95
- **Jeunes Violences Écoute:** 0 808 807 700 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- **Allô enfance maltraitée:** 119 (appel gratuit depuis un poste fixe 24h/24)
- **Café des aidants** (écoute et soutien aux familles ayant à charge une personne en situation de handicap mental), tél.: 01 34 29 38 97

Mémento santé

- **POMPIER..... 18**
- **SERVICES D'URGENCE..... 17 ou 112**
- **SAMU..... 15**
- **SOS MÉDECIN..... 3624**
- **SOS MÉDECIN LOUVRES..... 01 30 40 12 12**
- **PHARMACIE DE GARDE PROCHE DE CHEZ VOUS.... 3237**
- **CENTRE ANTIPOISON..... 01 40 05 48 48**
- **HÔPITAUX**
- Centre hospitalier de Gonesse **01 34 53 21 21**
- Centre hospitalier de Senlis **03 44 21 70 00**
- Clinique des Jockeys - Chantilly..... **03 44 62 66 66**
- **CABINET DE PEDIATRIE**
- Docteur JACOB - Docteur NIA..... **01 34 68 48 49**
- 2 square Les Clématies - Survilliers
- **PHARMACIE**
- Mme COCHU **01 34 68 60 52**
- 1 rue François Mauriac - Vémars
- **MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE**
- Monsieur LACHEVRE-COSTECALDE..... **01 34 68 08 68**
- 9 rue Charles de Gaulle - Vémars
- **OSTÉOPATHE LOUVRES - VÉMARS**
- M. PARAIN **06 80 27 63 38**
- **INFIRMIÈRES**
- Mme TONNELIER..... **06 10 77 47 16**
- 9 rue Charles de Gaulle - Vémars
- **AMBULANCES**
- Ambulances Marly-la-Ville **01 34 72 61 88**
- Ambulances Moussy-le-Neuf **01 60 21 08 26**
- **LABORATOIRES ANALYSES MÉDICALES**
- Laboratoire de Marly-la-Ville **01 34 72 34 10**
- Laboratoire de Fosses **01 34 68 75 01**
- Laboratoire de Louvres **01 34 47 35 30**
- **CABINET DE RADIOLOGIE**
- Cabinet - La Chapelle-en-Serval **01 34 68 48 48**
- Cabinet - Louvres **01 34 68 92 47**